Le mercredi 28 novembre 2012 a eu lieu le lancement officiel du Plan d'actions national pour la planification familiale au Sénégal. Le ministère de la Santé et de l'Action sociale a, à cet effet, déployé de gros moyens pour le succès de la campagne.

En effet, les enjeux sont énormes pour le Sénégal qui veut atteindre 5 % d'utilisatrices de plus par an des services de contraception. Pour Awa Marie Coll Seck, cela est possible. Et parmi la panoplie des mesures prises pour booster la planification familiale dans notre pays, figure une journée nationale de la planification familiale.

L'institution de cette journée a pour but de faire « une vaste campagne de sensibilisation et de communication pour briser les clichés sur la contraception », a indiqué le ministre. Elle obéit à la volonté des autorités de répondre aux besoins des femmes qui « sont très forts et légitimes », a soutenu Mme Seck.

Car, d'après les chiffres, 1 femme sur 2 exprime le souhait d'espacer les naissances, mais n'en a pas accès. La journée sera aussi mise à profit pour sensibiliser les hommes sur l'espacement des naissances. Car, parfois, « les femmes se cachent pour faire la planification familiale ». Tel ne devrait plus être le cas. En effet, « la planification familiale est une affaire du couple », a noté le ministre.

Trois axes du Plan d'actions

L'objectif de toucher 350.000 femmes supplémentaires dans 3 ans est bien ficelé. Et les ressources humaines et financières seront disponibles « en qualité et en quantité ». Dans une présentation riche en enseignements, le Dr Bocar Mamadou Daff, directeur de la Santé de la reproduction et de la survie de l'enfant, a planté le décor de ce que doit être ce combat qu'il a articulé en « trois domaines ».

Il s'agit de « la demande » qui sera marquée par un plan de communication à grande échelle avec des messages spécifiques et variés selon la cible, et une campagne de plaidoyer visant

les leaders d'opinion « pour un soutien ferme à la planification familiale ».

Le deuxième point est « l'accès aux services ». Il consiste à la distribution à base communautaire des méthodes de courte durée de contraception. Il y a aussi l'implication des acteurs privés pour élargir l'offre de l'utilisation de la contraception. E

nfin, l'amélioration de l'offre qui va allier la qualité et la discrétion. Le dernier domaine est « la disponibilité des produits contraceptifs ». Ces 3 domaines ont été « déclinés en 6 interventions stratégiques et près de 50 actions stratégiques ». C'est tout cet arsenal qui permettra au Sénégal de passer de 12 à 27 % de contraception en fin 2015.

Par François MENDY, Source: http://fr.allafrica.com/stories/201212031233.html